

Introduction des actes d'anatomie et de cytologie pathologiques (ACP) à la CCAM

L'inscription au Livre II de la CCAM des actes d'ACP est proposée en concertation avec les représentants de la profession sur la base des trois principes suivants :

- à panier de soins constant
- à tarif conservatoire (maintien des tarifs actuels de la NGAP)
- réservé aux médecins anatomo-cyto-pathologistes n'exerçant pas en Laboratoires d'analyses de biologie médicale

Les cotations de référence seront traduites en Euros.

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
2	17.02	EXAMEN MICROSCOPIQUE DES TISSUS	
3		<i>Par structure anatomique, on entend : élément du corps humain, unitissulaire ou pluritissulaire, topographiquement délimité, constituant un ensemble organisé destiné à remplir un rôle déterminé ou une fonction. Il peut s'agir d'un organe (estomac, peau, muscle...), d'une entité concourant à une finalité caractéristique (méninges, séreuse), d'une région anatomique (médiastin, région rétropéritonéale).</i>	
4		<i>Par prélèvement non différencié [non individualisé], on entend : prélèvement unique ou prélèvements multiples, quels que soient leur nombre et leurs modalités, non distingués les uns des autres lors du prélèvement.</i>	
5		<i>Par prélèvements différenciés [individualisés], on entend : prélèvements multiples, quels que soient leur nombre et leurs modalités, distingués les uns des autres lors du prélèvement.</i>	
6		<i>Par cible, on entend : zone à prélever morphologiquement délimitée, quels que soient le nombre et les modalités de prélèvements effectués à son niveau.</i>	
7		<i>Codage : en l'absence de libellé spécifique, l'examen de prélèvement de 2 organes pairs, se code comme l'examen de 2 structures anatomiques.</i>	
8	17.02.01	Examen cytopathologique	
9		<i>À l'exclusion de : examen d' : - apposition cellulaire - écrasis tissulaire</i>	
10		<i>L'examen cytopathologique d'un prélèvement inclut la fixation du prélèvement, la préparation microscopique avec une coloration standard, l'interprétation, les éventuels réexamens aux divers stades de réalisation, le compte rendu et le codage de la lésion.</i>	
11	17.02.01.01	Examen cytopathologique de prélèvement	
12		<i>À l'exclusion de : examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] (cf 17.02.01.02)</i>	
13	ZZQP107	Examen cytopathologique de l'étalement de produit de brossage, de grattage ou d'écouvillonnage de la peau ou de muqueuse	P 100
14		<i>À l'exclusion de : examen cytopathologique de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQP100)</i>	
15	JKQP001	Examen cytopathologique de prélèvement [frottis] du col de l'utérus	P 55

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
16	ZZQP128	Examen cytopathologique de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage d'une structure anatomique, avec prélèvement non différencié	P 100
17		<i>Avec ou sans : cyto centrifugation</i>	
18		<i>À l'exclusion de : examen cytopathologique de liquide de lavage bronchioloalvéolaire (GEQP134, GEQP100, GEQP117)</i>	
19	ZZQP103	Examen cytopathologique de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage de 2 structures anatomiques, avec prélèvement non différencié sur chaque structure	2x P 100
20		<i>Avec ou sans : cyto centrifugation</i>	
21		<i>À l'exclusion de : examen cytopathologique de liquide de lavage bronchioloalvéolaire (GEQP134, GEQP100, GEQP117)</i>	
22	ZZQP110	Examen cytopathologique de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage de 3 structures anatomiques, avec prélèvement non différencié sur chaque structure	3x P 100
23		<i>Avec ou sans : cyto centrifugation</i>	
24	ZZQP117	Examen cytopathologique de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage de 4 structures anatomiques ou plus, avec prélèvement non différencié sur chaque structure	4x P 100
25		<i>Avec ou sans : cyto centrifugation</i>	
26	ZZQP134	Examen cytopathologique de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage d'une structure anatomique, avec prélèvements différenciés	P 130
27		<i>Avec ou sans : cyto centrifugation</i>	
28		<i>À l'exclusion de : examen cytopathologique de liquide de lavage bronchioloalvéolaire (GEQP134, GEQP117)</i>	
29	ZZQP122	Examen cytopathologique de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage de plusieurs structures anatomiques, avec prélèvements différenciés sur chaque structure	2x P 130
30		<i>Avec ou sans : cyto centrifugation</i>	
31		<i>À l'exclusion de : examen cytopathologique de liquide de lavage bronchioloalvéolaire (GEQP134, GEQP117)</i>	
32	GEQP134	Examen cytopathologique de produit de lavage bronchioloalvéolaire unilatéral, avec une coloration spéciale	P 100
33		<i>Avec ou sans : cyto centrifugation</i>	
34	GEQP100	Examen cytopathologique de produit différencié de lavage bronchioloalvéolaire bilatéral, avec coloration spéciale	2x P 100
35		<i>Avec ou sans : cyto centrifugation</i>	
36	ZZQP151	Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction d'une structure anatomique, sur une cible	P 120
37		<i>Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction unilatérale du sein</i>	
38		<i>Avec ou sans : - cyto centrifugation - inclusion du culot</i>	
39	ZZQP139	Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction de 2 structures anatomiques, sur une cible pour chaque structure	2x P 120
40		<i>Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction bilatérale du sein</i>	
41		<i>Avec ou sans : - cyto centrifugation - inclusion du culot</i>	

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
42	ZZQP141	Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction de 3 structures anatomiques, sur une cible pour chaque structure <i>Avec ou sans : - cytocentrifugation - inclusion du culot</i>	3x P 120
43			
44	ZZQP133	Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction de 4 structures anatomiques ou plus, sur une cible pour chaque structure <i>Avec ou sans : - cytocentrifugation - inclusion du culot</i>	4x P 120
45			
46	ZZQP120	Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction d'une structure anatomique, sur plusieurs cibles <i>Avec ou sans : - cytocentrifugation - inclusion du culot</i>	P 130
47			
48	ZZQP142	Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction de plusieurs structures anatomiques, sur plusieurs cibles pour chaque structure <i>Avec ou sans : - cytocentrifugation - inclusion du culot</i>	2x P 130
49			
50	ZZQP116	Examen cytopathologique de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage d'une structure anatomique, avec inclusion en paraffine <i>Examen cytopathologique d'un culot de centrifugation de liquide pleural</i>	P 100
51			
52	ZZQP143	Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction d'une structure anatomique, avec inclusion en paraffine	P 120
53	ZZQP108	Examen cytopathologique de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage d'une structure anatomique, avec inclusion en paraffine et examen immunocytochimique <i>Examen cytopathologique d'un culot de centrifugation de liquide pleural avec examen immunocytochimique</i> Facturation : - quel que soit le nombre d'anticorps - le compte rendu d'un examen immunocytochimique précise : <ul style="list-style-type: none"> . la technique utilisée, . le nom des anticorps utilisés, . les résultats de l'examen, . les conclusions. 	P 100 + P 200
54			
55			
56	ZZQP152	Examen cytopathologique de l'étalement du produit de ponction d'une structure anatomique, avec inclusion en paraffine et examen immunocytochimique Facturation : - quel que soit le nombre d'anticorps - le compte rendu d'un examen immunocytochimique précise : <ul style="list-style-type: none"> . la technique utilisée, . le nom des anticorps utilisés, . les résultats de l'examen, . les conclusions. 	P 120 + P 200
57			

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
58	17.02.01.02	Examens cytopathologiques spéciaux	
59	JKQP008	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus	P 55
60	ZZQP153	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage d'une structure anatomique, avec prélèvement non différencié	P 100
61	ZZQP145	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage de 2 structures anatomiques, avec prélèvement non différencié sur chaque structure	2x P 100
62	ZZQP147	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage de 3 structures anatomiques, avec prélèvement non différencié sur chaque structure	3x P 100
63	ZZQP155	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage de 4 structures anatomiques ou plus, avec prélèvement non différencié sur chaque structure	4x P 100
64	ZZQP165	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage d'une structure anatomique, avec prélèvements différenciés	P 130
65	ZZQP179	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement de produit d'aspiration ou de liquide de ponction, d'émission ou de lavage de plusieurs structures anatomiques, avec prélèvements différenciés sur chaque structure	2x P 130
66	ZZQP170	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement du produit de ponction d'une structure anatomique, sur une cible	P 120
67	ZZQP172	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement du produit de ponction de 2 structures anatomiques, sur une cible pour chaque structure	2x P 120
68	ZZQP158	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement du produit de ponction de 3 structures anatomiques, sur une cible pour chaque structure	3x P 120
69	ZZQP174	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement du produit de ponction de 4 structures anatomiques ou plus, sur une cible pour chaque structure	4x P 120
70	ZZQP129	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement du produit de ponction d'une structure anatomique, sur plusieurs cibles	P 130
71	ZZQP187	Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de l'étalement du produit de ponction de plusieurs structures anatomiques, sur plusieurs cibles pour chaque structure	2x P 130

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
72	17.02.02	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique	
73		Comprend : examen de prélèvement de structure anatomique : - coupe - écrasis tissulaire - apposition cellulaire	
74		Par examen anatomopathologique de prélèvement biopsique , on entend : examen de prélèvement tissulaire quelle que soit sa présentation.	
75		Par prélèvement biopsique , on entend : prélèvement sur une structure anatomique d'un fragment biopsique unique ou de fragments biopsiques multiples, non distingués les uns des autres lors du prélèvement.	
76		Par prélèvements biopsiques étagés , on entend : prélèvement sur une structure anatomique de 2 à 4 fragments biopsiques, distingués les uns des autres lors du prélèvement.	
77		Par cartographie , on entend : prélèvement sur une structure anatomique de 5 fragments biopsiques ou plus, distingués les uns des autres lors du prélèvement.	
78		L' examen anatomopathologique d'un prélèvement inclut l'examen macroscopique avec ou sans photographie, l'échantillonnage, la fixation, l'inclusion, la préparation microscopique avec une coloration standard à base d'hémalun ou d'hématoxyline et d'éosine ou de phloxine avec ou sans safran, l'interprétation, les éventuels réexamens aux divers stades de réalisation, le compte rendu et le codage de la lésion . Avec ou sans : empreinte par apposition	
79	17.02.02.01	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de structure anatomique	
80		À l' exclusion de : examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de muqueuse (cf 17.02.02.02)	
81	ZZQP162	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique d'une structure anatomique	P 100
82	ZZQP163	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de 2 structures anatomiques	2x P 100
83	ZZQP132	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de 3 structures anatomiques ou plus	3x P 100
84	ZZQP148	Examen anatomopathologique de prélèvements biopsiques étagés d'une structure anatomique	P 130
85	ZZQP161	Examen anatomopathologique de prélèvements biopsiques étagés de plusieurs structures anatomiques	2x P 130
86	ZZQP176	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique d'une structure anatomique avec cartographie (YYYY040, YYYY042)	P 220
87	17.02.02.02	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de muqueuse	
88	ZZQP101	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de muqueuse d'une structure anatomique	P 100
89	ZZQP183	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de muqueuse de 2 structures anatomiques	2x P 100
90	ZZQP157	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de muqueuse de 3 structures anatomiques	3x P 100
91	ZZQP144	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de muqueuse de 4 structures anatomiques	4x P 100
92	ZZQP168	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de muqueuse de 5 structures anatomiques ou plus	5x P 100
93	ZZQP156	Examen anatomopathologique de prélèvements biopsiques étagés de muqueuse d'une structure anatomique	P 130

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
94		<i>Examen anatomopathologique de biopsies étagées de la muqueuse de l'œsophage ou du côlon</i>	
95	ZZQP167	Examen anatomopathologique de prélèvements biopsiques étagés de muqueuse de 2 structures anatomiques	2x P 130
96	ZZQP124	Examen anatomopathologique de prélèvements biopsiques étagés de muqueuse de 3 structures anatomiques	3x P 130
97	ZZQP102	Examen anatomopathologique de prélèvements biopsiques étagés de muqueuse de 4 structures anatomiques ou plus	4x P 130
98	ZZQP121	Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de muqueuse avec cartographie	P 220
99		<i>Examen anatomopathologique de prélèvement biopsique de l'œsophage avec cartographie</i>	
100		<i>(YYYY040, YYYY042)</i>	
101	17.02.02.03	Examen anatomopathologique extemporané	
102		<i>Par examen anatomopathologique extemporané, on entend : examen anatomopathologique d'un prélèvement de structure anatomique réalisé pendant une intervention et susceptible d'en modifier le déroulement.</i>	
103		<i>L'examen anatomopathologique extemporané inclut le contrôle anatomopathologique ultérieur par inclusion des prélèvements examinés extemporanément.</i>	
104		<i>Facturation : la facturation d'un examen anatomopathologique extemporané (17.02.02.03) est compatible avec la facturation d'un examen anatomopathologique de matériel d'exérèse (17.02.03) d'une structure anatomique prélevé au cours de la même intervention si :</i> <i>- le compte rendu de l'intervention précise qu'il s'agit d'une exérèse supplémentaire dont la nécessité est apparue en cours d'intervention</i> <i>- le compte rendu de l'examen indique explicitement :</i> <ul style="list-style-type: none"> <i>. la nature et le résultat de l'examen extemporané de structure anatomique</i> <i>. le résultat du contrôle histopathologique ultérieur</i> <i>. la nature de la pièce opératoire pour laquelle est facturé un examen anatomopathologique de matériel d'exérèse (17.02.03)</i> 	
105	ZZQP149	Examen anatomopathologique extemporané d'un prélèvement de structure anatomique, hors du lieu du prélèvement	P 300
106	ZZQP119	Examen anatomopathologique extemporané d'un prélèvement de structure anatomique, sur le lieu du prélèvement [au bloc opératoire]	P 300
107	ZZQP175	Examen anatomopathologique extemporané de 2 à 4 prélèvements différenciés de structure anatomique, hors du lieu du prélèvement	P 300
108	ZZQP118	Examen anatomopathologique extemporané de 2 à 4 prélèvements différenciés de structure anatomique, sur le lieu du prélèvement [au bloc opératoire]	P 300
109	ZZQP146	Examen anatomopathologique extemporané de 5 prélèvements différenciés de structure anatomique ou plus, hors du lieu du prélèvement	P 300
110	ZZQP104	Examen anatomopathologique extemporané de 5 prélèvements différenciés de structure anatomique ou plus, sur le lieu du prélèvement [au bloc opératoire]	P 300

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
111	17.02.03	Examen anatomopathologique de matériel d'exérèse	
112		<i>L'examen anatomopathologique de matériel d'exérèse inclut l'examen macroscopique avec ou sans photographie, l'échantillonnage, la fixation, l'inclusion, la préparation microscopique avec une coloration standard à base d'hémalun ou d'héματοxyline et d'éosine ou de phloxine avec ou sans safran, l'interprétation, les éventuels réexamens aux divers stades de réalisation, le compte rendu et le codage de la lésion.</i>	
113		<i>Avec ou sans : empreinte par apposition Facturation : que l'exérèse soit unique ou multiple, que l'exérèse soit partielle ou totale, pour chaque structure anatomique.</i>	
114	17.02.03.01	Examen anatomopathologique de fragment de résection de structure anatomique	
115	ZZQP123	Examen anatomopathologique de fragment de résection endoscopique ou de curetage de structure anatomique, non différencié par le préleveur	
116		<i>Examen anatomopathologique de l'endomètre, de muqueuse nasale</i>	
117		<i>À l'exclusion de : examen anatomopathologique de fragment de résection endoscopique - de la vessie (JDQP116) - de la prostate (JGQP177)</i>	P 120
118	ZZQP159	Examen anatomopathologique de fragments de résection endoscopique ou de curetage d'une structure anatomique, différenciés par le préleveur	
119		<i>Examen anatomopathologique de la muqueuse de l'endocol et de l'endomètre, prélevés séparément</i>	
120		<i>À l'exclusion de : examen anatomopathologique de fragment de résection endoscopique - de la vessie (JDQP116) - de la prostate (JGQP177)</i>	P 120
121	ZZQP177	Examen anatomopathologique de fragments de résection endoscopique ou de curetage de plusieurs structures anatomiques, différenciés par le préleveur sur chaque structure	2x P 120
122	JGQP177	Examen anatomopathologique de fragment de résection endoscopique de la prostate	P 220
123	JDQP116	Examen anatomopathologique de fragment de résection endoscopique de la vessie	P 120

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
124	17.02.03.02	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse	
125		<i>À l'exclusion de : examen anatomopathologique du système lymphatique (cf 17.02.03.03)</i>	
126		<i>Par structures anatomiques contigües, on entend : structures anatomiques ayant un rapport anatomique de continuité ou de contigüité [organes de voisinage], ou structures anatomiques distinctes atteintes par un processus pathologique de même nature.</i>	
127		<i>Par structures anatomiques non contigües, on entend : structures anatomiques sans rapport anatomique de continuité ou de contigüité, atteintes par un processus pathologique de nature différente.</i>	
128		<i>Par marge, on entend : zone comprise entre les limites de la lésion et les limites de la résection [berges].</i>	
129		<i>Par berge, on entend : limite de la résection [incision].</i>	
130		<i>Par recoupe, on entend : exérèse supplémentaire de tissu effectuée par le préleveur, au-delà des berges de l'exérèse initiale. Avec ou sans : examen de berge</i>	
131	ZZQP109	Examen anatomopathologique d'une pièce d'expulsion	P 120
132		<i>Examen anatomopathologique de produit d'avortement</i>	
133	ZZQP188	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse d'une structure anatomique, sans examen des marges ou de recoupe	P 120
134		<i>Examen anatomopathologique d'une pièce d'appendicectomie, de cholécystectomie ou de tumorectomie cutanée non orientée</i>	
135	ZZQP180	Examen anatomopathologique de pièces d'exérèse de 2 structures anatomiques non contigües, sans examen des marges ou de recoupe	2x P 120
136		<i>Examen anatomopathologique d'une pièce d'hystérectomie pour affection bénigne et d'une pièce de cholécystectomie</i>	
137	ZZQP178	Examen anatomopathologique de pièces d'exérèse de 3 structures anatomiques non contigües, sans examen des marges ou de recoupe	3x P 120
138	ZZQP181	Examen anatomopathologique de pièces d'exérèse de 4 structures anatomiques non contigües ou plus, sans examen des marges ou de recoupe	4x P 120
139	ZZQP193	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse d'une structure anatomique, avec examen des marges nécessitant un échantillonnage	P 120
140		<i>Examen anatomopathologique d'une pièce de tumorectomie cutanée orientée</i>	
141		<i>À l'exclusion de : examen anatomopathologique d'une pièce de conisation du col de l'utérus ou de mastectomie partielle (JKQP001)</i>	
142	JKQP002	Examen anatomopathologique d'une pièce de conisation du col de l'utérus ou de mastectomie partielle (YYYY040, YYYY042)	P 220
143		<i>Facturation : - pour la mastectomie partielle en cas d'exérèse mammaire pour lésions infracliniques</i>	
144	ZZQP184	Examen anatomopathologique de pièces d'exérèse de plusieurs structures anatomiques non contigües, avec examen des marges nécessitant un échantillonnage	2x P 120
145	ZZQP127	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse d'une structure anatomique en plusieurs fragments différenciés par le préleveur, sans examen des marges ou de recoupe (YYYY040, YYYY042)	P 220
146		<i>Examen anatomopathologique de plusieurs polypes intestinaux</i>	

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
147	ZZQP154	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse d'une structure anatomique en plusieurs fragments différenciés par le préleveur, avec examen des marges ou de recoupe (YYYY040, YYYY042)	P 220
148		<i>Examen anatomopathologique de plusieurs pièces de tumorectomie cutanée orientée</i>	
149	ZZQP136	Examen anatomopathologique de pièces d'exérèse bilatérale d'une structure anatomique paire en plusieurs fragments différenciés par le préleveur sur chaque structure anatomique, sans examen des marges ou de recoupe (YYYY040, YYYY042)	2x P 220
150	ZZQP166	Examen anatomopathologique de pièces d'exérèse bilatérale d'une structure anatomique paire en plusieurs fragments différenciés par le préleveur sur chaque structure anatomique, avec examen des marges ou de recoupe de chaque structure (YYYY040, YYYY042)	2x P 220
151	ZZQP164	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de plusieurs structures anatomiques contiguës, sans examen des marges ou de recoupe (YYYY040, YYYY042)	P 220
152		<i>Examen anatomopathologique d'une pièce d'hystérectomie avec annexectomie, de néphrectomie avec surrénalectomie</i>	
153	ZZQP169	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de plusieurs structures anatomiques contiguës, avec examen des marges nécessitant un échantillonnage (YYYY040, YYYY042)	P 220
154		<i>Examen anatomopathologique de pièce de néphro-urétérectomie élargie, de pièce d'hystérectomie élargie</i>	
155	ZZQP191	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse bilatérale de plusieurs structures anatomiques contiguës paires, sans examen des marges ou de recoupe (YYYY040, YYYY042)	2x P 220
156		<i>Examen anatomopathologique d'une pièce de mastectomie totale bilatérale avec curage lymphonodal</i>	
157	ZZQP185	Examen anatomopathologique de pièce d'exérèse bilatérale de plusieurs structures anatomiques contiguës paires, avec examen des marges ou de recoupe de chaque structure (YYYY040, YYYY042)	2x P 220
158	17.02.03.03	Examen anatomopathologique du système lymphatique	
159		<i>Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être utilisées avec les codes marqués d'un symbole distinctif pour préciser la nature du nœud [ganglion] lymphatique :</i> - A nœud [ganglion] lymphatique sentinelle [nœud du premier bassin de drainage lymphatique d'une lésion, repérable par détection par colorant et/ou radio-isotope] - B nœud [ganglion] lymphatique, autre et sans précision	
160		<i>Facturation : l'examen anatomopathologique de nœud lymphatique ou de chaîne lymphonodale du sous paragraphe 17.02.03.03 ne peut pas être facturé en association avec les actes d'examen anatomopathologique de pièce d'exérèse de plusieurs structures anatomiques contiguës.</i>	
161	FCQP164	Examen anatomopathologique d'un nœud [ganglion] lymphatique	P 120
162	FCQP180	Examen anatomopathologique de nœud [ganglion] lymphatique avec examen immunohistochimique avec 5 anticorps ou plus, pour diagnostic de lymphome (YYYY040, YYYY042)	P 220 + P 200

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
163	FCQP128	Examen anatomopathologique de plusieurs nœuds [ganglions] lymphatiques (YYYY040, YYYY042)	P 220
164		<i>À l'exclusion de : examen anatomopathologique d'une chaîne lymphonodale [ganglionnaire lymphatique] (FCQP155)</i>	
165	FCQP155	Examen anatomopathologique d'une chaîne lymphonodale [ganglionnaire lymphatique]	P 120
166		<i>Examen anatomopathologique de pièce de curage axillaire, de pièce de curage jugulocarotidien</i>	
167	FCQP116	Examen anatomopathologique de 2 ou 3 chaînes lymphonodales [ganglionnaires lymphatiques] (YYYY040, YYYY042)	P 220
168	FCQP132	Examen anatomopathologique de 4 chaînes lymphonodales [ganglionnaires lymphatiques] ou plus (YYYY040, YYYY042)	P 220
169	17.02.04	Examens particuliers de tissu	
170		<i>Facturation :</i> - le compte rendu d'un examen immunohistochimique précise : . la technique utilisée, . le nom des anticorps utilisés, . les résultats de l'examen, . les conclusions - les examens immunohistochimiques ne peuvent pas être facturés pour des étalements sur lame.	
171	ZZQP140	Examen immunohistochimique de prélèvement tissulaire fixé avec 1 à 4 anticorps, sans quantification du signal	P 200
172	ZZQP195	Examen immunohistochimique de prélèvement tissulaire fixé avec 1 à 4 anticorps, avec quantification du signal	P 200
173	ZZQP114	Examen immunohistochimique de prélèvement tissulaire fixé avec 5 anticorps ou plus, sans quantification du signal	P 200
174	ZZQP171	Examen immunohistochimique de prélèvement tissulaire fixé avec 5 anticorps ou plus, avec quantification du signal	P 200
175	ZZQP150	Examen anatomopathologique de prélèvement tissulaire congelé, avec examen immunohistochimique avec 1 à 4 anticorps	P 300
176	ZZQP112	Examen anatomopathologique de prélèvement tissulaire congelé, avec examen immunohistochimique avec 5 anticorps ou plus	P 300
177	17.02.05	Autopsie médicale	
178		<i>L'autopsie médicale inclut : l'éviscération, l'examen macroscopique, l'examen microscopique des prélèvements.</i>	
179	JQQP117	Autopsie médicale d'un fœtus ou d'un nouveau-né de moins de 4 jours de vie, sans examen de l'encéphale	P 220
180		<i>Avec ou sans : examen radiographique</i>	
181	JQQP133	Autopsie médicale d'un fœtus ou d'un nouveau-né de moins de 4 jours de vie, avec examen de l'encéphale	P 220
182		<i>Avec ou sans : examen radiographique</i>	
183	ZZQP106	Autopsie médicale de 2 fœtus	2x P 220
184		<i>Avec ou sans : examen radiographique</i>	
185	ZZQP111	Autopsie médicale de 3 fœtus ou plus	3x P 220
186		<i>Avec ou sans : examen radiographique</i>	

n° ligne	Code ACP	Libellés CCAM	Cotations de référence
187			
188	19.02.10	Anatomocytopathologie	
189	YYYY040	Supplément pour diagnostic histopathologique portant sur des lésions tumorales	P 50
190		<i>Facturation : ne peut pas être facturé avec YYYY042</i>	
191	YYYY042	Supplément pour diagnostic histopathologique portant sur des lésions malignes tumorales	P 100
192		<i>Facturation : ne peut pas être facturé avec YYYY040</i>	

Remarque : les codes YYYY040 et YYYY042 figurent entre parenthèses en dessous des libellés des actes avec lesquels ils peuvent être codés.